

DECISION N° DEC_053_2023

Entretien de linéaires boisés, de cours d'eau et de fossés

La Ville de Sélestat a décidé de lancer une consultation pour l'entretien de linéaires boisés, de cours d'eau et de fossés

La consultation a été divisée en 2 lots :

Lot n°1 : Travaux d'entretien des fossés et de rattrapage d'entretien des haies des prairies de l'Ill Wald

Lot n°2 : Travaux d'entretien des cours d'eau du Ried sud-ouest dans l'Ill Wald.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux sont prévus au budget 2023, sous le chapitre 11 : charge à caractère général.

Imputation interne : 615211-83301 et 615231-83301

L'opération est estimée à un coût total de 132 800 € HT. Elle se situe bien en deçà du seuil de 215 000 € HT au-delà duquel une procédure formelle de marché public est obligatoire. Par conséquent, la présente commande est passée selon la procédure adaptée, conformément aux articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique et dans le respect des règles de la commande publique. De même les lots ont été passés en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique relatifs aux accords-cadres. Il s'agit d'accords-cadres à bons de commande avec minimum annuel de 1 000,00 € HT et maximum annuel de 16 600,00 € HT.

A cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et a fait l'objet d'une parution sur le site Internet de la Ville, ainsi que sur le site de dématérialisation plateforme.alsacemarchespublics.eu, le 09 juin 2023, la date limite de réception des offres ayant été fixé au 29 juin 2023 à 12 heures.

Pour le lot n°1, 2 offres sont parvenues en retour à la Ville de Sélestat :

- Entreprise NATURE ET TECHNIQUES 67600 MUTTERSOLTZ
- Entreprise HOLTZINGER 57370 PHALSBOURG

Pour le lot n°2, 3 offres sont parvenues en retour à la ville de Sélestat

- Entreprise NATURE ET TECHNIQUES 67600 MUTTERSHOLTZ
- Entreprise HOLTZINGER 57370 PHALSBOURG
- Entreprise PARC DEPARTEMENTAL DE MATERIEL ET D'ENTRETIEN ET DES COURS D'EAU 67151 ERSTEIN

Les membres de la Commission des Marchés, réunis à titre informel le 05 juillet 2023 ont ouvert les plis et ont demandé au maître d'œuvre de l'opération, le service environnement, de procéder à l'analyse des offres.

Après examen et analyse de l'offre par le maître d'œuvre, la Commission des Marchés, réunie le 28 juillet 2023, a proposé de retenir les offres qui économiquement et techniquement répondent le mieux aux besoins exprimés par le maître d'ouvrage et présentées par :

Pour le lot n°1

Entreprise NATURE ET TECHNIQUES 67600 MUTTERSHOLTZ

Pour le lot n°2

Entreprise PARC DEPARTEMENTAL DE MATERIEL ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU 67151 ERSTEIN

LE MAIRE DE LA VILLE DE SÉLESTAT,

VU *le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,*

VU *le Code de la Commande Publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° relatifs à la procédure adaptée,*

VU *la proposition formulée par la Commission des Marchés réunie à titre informel les 5 et 28 juillet 2023,*

En application *de la délibération du Conseil Municipal du 30 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

Considérant *que la mise en concurrence des entreprises a fait apparaître que les offres susmentionnées sont les offres qui techniquement et économiquement répondent le mieux aux besoins de la maîtrise d'ouvrage,*

Considérant *que les entreprises répondent en outre, parfaitement aux besoins définis par le cahier des charges,*

Décide *d'attribuer le marché pour l'entretien de linéaires boisés, de cours d'eau et de fossés à :*

- Pour le lot n°1 : Entreprise NATURE ET TECHNIQUE – 5 rue des Tulipes – 67600 MUTTERSHOLTZ pour un montant annuel minimum de 1 000,00 € HT et un maximum de 16 600,00 € HT
- Pour le lot n°2 : Entreprise PARC DEPARTEMENTAL DE MATERIEL ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU – Murgiessen – B.P. 70041 – 67151 ERSTEIN pour un montant annuel minimum de 1 000,00 € HT et un maximum de 16 600,00 € HT

Envoyé en préfecture le 08/08/2023

Reçu en préfecture le 08/08/2023

Publié le

ID : 067-216704627-20230803-DEC_053_2023-AU



Commande Publique et Assurances/Ines BERNAUD

Fait à Sélestat, le 03/08/2023

Le Maire :
Marcel BAUER